

## MARCHE PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2009	114 262	17 482 086

L'augmentation de capital ouverte le 20/10/08 a été clôturée le 19/10/09. Compte tenu des bulletins de souscription reçus par la Société de Gestion au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, nous vous informons dans le précédent bulletin d'information que cette dernière était couverte à 100 %. Parmi ces bulletins de souscription, un certain nombre de parts était financé à crédit. Or, plusieurs de ces dossiers n'ont pas obtenu leur financement. L'augmentation de capital a donc été couverte à hauteur de 85.92 %.

## MARCHÉ SECONDAIRE

### Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont également disponibles sur le site internet : **www.dauphipierre.com**. Les cinq prix d'achat les plus hauts, les cinq prix de vente les plus bas et les quantités correspondantes figurant sur le registre des ordres sont communiqués sur le site internet.

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le 30 de chaque mois à 12 h 00 ou le dernier jour ouvrable précédent. Le prix d'exécution et la quantité des parts échangées sont rendus publics le jour de l'établissement du prix sur le site internet.

### Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction frais inclus.

### Prix d'exécution

Période	Prix acquéreur	Prix d'exécution	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						<b>Solde</b>	<b>Au 30.09.09</b>	<b>0</b>
Au 30.10.09	290.00 €	264.16 €	50	0	-	50	50	0
Au 30.11.09	292.00 €	265.99 €	10	0	-	10	10	0
Au 31.12.09	293.00 €	266.90 €	105	0	-	105	105	0
		TOTAL	165			TOTAL	165	
						<b>Solde</b>	<b>au 31.12.09</b>	<b>0</b>

### Carnet d'ordres

#### Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée	
293.10 €	55	Confrontation du 31.12.09
293.00 €	74	
292.00 €	27	
290.00 €	43	
289.00 €	104	

#### Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
288.00 €	40
289.00 €	65

### Vente

#### 1. Cession sans intervention de la Société de Gestion :

Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion ne perçoit pas de rémunération. Les parties doivent toutefois prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, l'impôt sur la plus value éventuelle, ainsi que la signification de la cession à la Société de Gestion.

#### 2. Cession avec intervention de la Société de Gestion :

Les ordres de vente doivent être accompagnés des certificats de propriété correspondants et d'une attestation sur l'honneur d'origine de propriété.

*Les frais de transaction sont les suivants :*

Droits d'enregistrement : 5 %

Commission de cession perçue par la Société de Gestion : 4 % HT (soit actuellement 4.78 % TTC)

#### 3. Prévoir impôt sur la plus value éventuelle.

# DIVIDENDES

Période	Acompte Payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
1er trimestre 2009 (acompte)	30.04.09	4.50 €	
2 <sup>e</sup> trimestre 2009 (acompte)	30.07.09	4.50 €	
3 <sup>e</sup> trimestre 2009 (acompte)	30.09.09	4.50 €	
4e trimestre 2009 (solde)	01.02.10	5.10 €	18.60 € *

\* Rendement 2009 : 6.48 % par rapport à un prix de part de 287 € sur le marché secondaire en début d'année 2009  
6.35 % par rapport à un prix de part de 293 € sur le marché secondaire en fin d'année 2009  
6.41 % par rapport au prix de la part de 290 € sur l'augmentation de capital

## FISCALITÉ

L'essentiel des revenus de DAUPHI PIERRE est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). Celui-ci est de 18 %. Les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus sont retenus à la source au taux de 12.10 % (précédemment 11 %).

**Aucune modification (option ou suppression d'option) ne pourra être effectuée en cours d'année. Tout changement devra être demandé avant le 31 mars de l'année en cours.**

## ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

**Acquisition** Néant

**Cession** 2 bâtiments de bureaux situés 36 B et 36 C rue des 20 Toises à ST MARTIN le VINOUX d'une surface totale de 1 556 m<sup>2</sup> - Prix de vente : 810 000 € - Acte signé le 14.12.2009

## Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m <sup>2</sup>
Au 31.12.2009	94.58 %	95.16 %

\* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

## Mouvements du trimestre

### 1 – Locaux devenus vacants

Aucun

### 2 – Locaux reloués

Boulevard Vivier Merle – LYON  
70 m<sup>2</sup> (ex SEELEY INTERNATIONAL) reloués à G4

213 rue de Gerland – LYON  
155 (ex MACSF) reloués à ABB France)

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

**Composition** (AG du 05.06.09)

Président : M. Bruno NICOLET

Membres : M. Philippe ABEL, M. Claude FERRADOU, M. Patrice GIGNOUX, M. Henri GIRAUD-MOUNIER, M. Olivier MARTIN, M. Xavier MINART, M. Jean-Louis PERRIN, M. Thomas PLOTTIN, Compagnie Fermière de Chartreuse (représentée par M. Yves GEOFFROY),

Société de Maintenance Technologique (représentée par M. Michel FERRIER), Société ROMA (représentée par M. Maurice JOURNOUD),

*Aucun membre du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.*

**Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95**